

Maison Des Lycéens

Lycée Léon Blum

8, chemin du Tracas
31290 Villefranche-de-Lauragais
Tél.: 05 61 46 01 23
Mèl : 0312915a@ac-toulouse.fr
ENT : <http://villefranche-lauragais.entmip.fr/>

Année scolaire 2026/2027

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

La MDL développe et soutient des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Le Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) travaille avec elle, pour l'aider à réaliser ses projets et à les faire connaître.

Pour financer ses projets, la MDL peut organiser des activités pour récolter des fonds : fête de fin d'année, gestion d'une cafétéria, expositions, etc. Elle assure aussi la promotion des moyens d'expression des lycéens : droits d'association, de réunion, de publication, etc.

Vos projets sont nos projets !!

Cotisation année 2026-2027: 10 Euros

Nom : Prénom :

Je souhaite cotiser pour la MDL

Je ne souhaite pas cotiser pour la MDL

Chèque

Espèces

Je soussigné(e),
.....

Responsable légal de l'élève
.....

Classe :

Autorise la prise de vues à titre gratuit et l'utilisation des photographies de mon enfant,, classe de, pour illustrer des séquences pédagogiques : publications par le lycée Léon Blum de Villefranche-de-Lauragais ou l'académie de Toulouse de brochures consacrées à l'éducation, presse magazine, quotidiens et hebdomadaires régionaux, support multimédias, site web, réalisation d'une vidéo.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

A, le

Signature du responsable légal,

Lycée Léon Blum

8, chemin du Tracas
31290 Villefranche-de-Lauragais
Tél.: 05 61 46 01 23
Mèl : 0312915a@ac-toulouse.fr
ENT : <http://villefranche-lauragais.entmip.fr/>

Année scolaire 2026/2027

AUTORISATION DE SORTIE

ELEVE :
NE(E) LE :
CLASSE : 2deGT 2dePRO 1èreGT 1èrePRO
 TermGT TermPRO

Je soussigné(e)
(père, mère, tuteur)
 AUTORISE mon enfant mineur à sortir du lycée en dehors des heures de cours *
 N'AUTORISE PAS mon enfant mineur à sortir du lycée en dehors des heures de cours *
Dans ce cas, pour assurer le contrôle effectif de la présence de l'élève, celui-ci doit se présenter au service de la Vie Scolaire au début de chaque heure où il n'a pas cours entre 8h et 18h quel que soit l'emploi du temps de la classe.

* Dans tous les cas de départ définitif du lycée si l'élève a encore cours dans la journée, le responsable ou l'élève majeur doit signer une décharge à la Vie Scolaire.
En l'absence de cette décharge, l'élève sera considéré comme ayant quitté le lycée sans autorisation.

Tout élève non autorisé à sortir et qui quitte l'établissement, se place de lui-même en infraction et s'expose à des sanctions (avertissement, exclusion).

SIGNATURES,
Père, Mère, Tuteur, Elève majeur,

Tout élève qui n'aura pas rapporté cet imprimé dûment signé sera considéré comme n'ayant pas l'autorisation de sortie et sera soumis à la procédure du contrôle de sa présence par le Vie Scolaire.

Lycée Léon Blum

8, chemin du Tracas
31290 Villefranche-de-Lauragais
Tél.: 05 61 46 01 23
Mèl : 0312915a@ac-toulouse.fr
ENT : <http://villefranche-lauragais.entmip.fr/>

Année scolaire 2026/2027

AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE PEDAGOGIQUE

Je soussigné(e),

Responsable légal de l'élève

Classe :

Autorise mon enfant,
à participer aux sorties pédagogiques organisées par le lycée Léon Blum de Villefranche-de-Lauragais durant la présente année scolaire.

Je déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile et garantie individuelle.

Nom de l'organisme :

N° sociétaire :

N° de téléphone en cas d'urgence :

A, le

Signature du responsable légal,